

RCS : PERPIGNAN

Code greffe : 6601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PERPIGNAN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 00647

Numéro SIREN : 849 947 676

Nom ou dénomination : 3 C Electricité

Ce dépôt a été enregistré le 25/08/2020 sous le numéro de dépôt B2020/005454

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2020/005454**
n° de gestion : **2019B00647**
n° SIREN : **849 947 676 RCS Perpignan**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Perpignan certifie avoir procédé le 25/08/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

3 C Electricité - Société par actions simplifiée
412 boulevard Paul Langevin 66000 Perpignan -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2019

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



620474

Désignation de l'entreprise : <u>SAS 3 C ELECTRICITE</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>9</u>		
Adresse de l'entreprise <u>412 Bd Paul Langevin 66000 PERPIGNAN</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>0</u>		
Numéro SIRET* <u>8 4 9 9 4 7 6 7 6 0 0 0 1 1</u>		Néant ☐ *		
		Exercice N clos le, <u>31/12/2019</u>		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	
		Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA		
ACTIF IMMOBILISE *	Frais d'établissement*	AB	AC	
	Frais de développement*	CX	CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	
	Fonds commercial (1)	AH	AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	Terrains	AN	AO	
	Constructions	AP	AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	
	Immobilisations en cours	AV	AW	
	Avances et acomptes	AX	AY	
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
	Autres participations	CU	CV	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC	
	Autres titres immobilisés	BD	BE	
	Prêts	BF	BG	
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	
	TOTAL (II)		BJ	BK
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
		En cours de production de biens	BN	BO
		En cours de production de services	BP	BQ
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS
		Marchandises	BT	BU
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY
		Autres créances (3)	BZ	CA
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE
		Disponibilités	CF	CG
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI
		TOTAL (III)	CJ	CK
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW		
Primes de remboursement des obligations (V)		CM		
Ecart de conversion actif* (VI)		CN		
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	IA	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	(3) Part à plus d'un an :	
CP		CR		
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :	

Désignation de l'entreprise		SAS 3 C ELECTRICITE		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)			DA	5 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * EJ)			DG		
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	25 261	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	30 261	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
TOTAL (III)			DR			
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligatoires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	22 313	
	Dettes fiscales et sociales			DY	18 746	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	30 332	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	71 390		
Ecart de conversion passif *			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	101 651		
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	
			Ecart de réévaluation libre		1D	
			Réserve de réévaluation (1976)		1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	71 390
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise : SAS 3 C ELECTRICITE							Néant ☐ *		
		Exercice N							
		France			Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC			
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF			
		FG	168 803	FH		FI	168 803		
		FJ	168 803	FK		FL	168 803		
	Chiffres d'affaires nets *					FM			
	Production stockée *					FN			
	Production immobilisée *					FO			
	Subventions d'exploitation					FP			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FQ			
	Autres Produits (1) (11)					FR	168 803		
Total des produits d'exploitation (2) (I)									
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FS		
	Variation de stock (marchandises) *						FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FU	70 308	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	45 287	
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	461	
	Salaires et traitements *						FY	13 782	
	Charges sociales (10)						FZ	7 098	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA	1 809	
			- dotations aux provisions				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)						GE		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)							GF	138 745
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG	30 059
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
	Total des produits financiers (V)						GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR		
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
	Total des charges financières (VI)						GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW	30 059	

Désignation de l'entreprise <u>SAS 3 C ELECTRICITE</u>		Néant ☐ *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	126
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	126
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	-126
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices *		HK	4 672
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	168 803
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	143 542
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	25 261
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY	
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier *	HP	
	{ - Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)	HX	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)	RC	
	Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)	RD	
	(9) Dont transfert de charges	A1	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	Facultatives A6	Obligatoires A9	
	dont cotisations facultatives Madelin A7		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
PENALITES	126		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

Désignation de l'entreprise SAS 3 C ELECTRICITE										Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
								2		3		
INCOPI.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD		KE		KF			
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants]	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants]	M1		KM		KN		KO		
		Installations gales, agencés*, aménagements des constructions	[Dont Composants]	M2		KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				KS		KT		KU			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV		KW		KX			
		Matériel de transport *			KY		KZ		LA	35 907		
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB		LC		LD			
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes				LK		LL		LM			
	TOTAL III				LN		LO		LP	35 907		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T		
		Autres participations				8U		8V		8W		
Autres titres immobilisés				1P		1R		1S				
Prêts et autres immobilisations financières				1T		1U		1V				
TOTAL IV				LQ		LR		LS				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG		ØH		ØJ	35 907			
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
				par virements de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
				1		2				4		
INCOPI.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV		LW		1X			
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ			
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC			
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF			
		Inst. gales, agencés et am. des constructions	IS		MG		MH		MI			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML			
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencés, aménagements divers	IU		MM		MN		MO			
		Matériel de transport	IV		MP		MQ	35 907	MR			
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT		MU			
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX			
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB			
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF			
	TOTAL III		IY		NG		NH	35 907	NI			
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW		
		Autres participations		1Ø		ØX		ØY		ØZ		
Autres titres immobilisés		11		2B		2C		2D				
Prêts et autres immobilisations financières		12		2E		2F		2G				
TOTAL IV		13		NJ		NK		2H				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		14		OK		OL	35 907	OM				

Exercice N clos le 31/12/2019

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS 3 C ELECTRICITE

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise SAS 3 C ELECTRICITE										Néant ☐ *		
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *										
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM		EN			
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE		PF		PG		PH			
Terrains			PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU			
	Inst.générales, agencements et aménagements des constructions		PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ		QA		QB		QC			
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers		QD		QE		QF		QG			
	Matériel de transport		QH		QI	1 809	QJ		QK	1 809		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL		QM		QN		QO			
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT			
TOTAL III			QU		QV	1 809	QW		QX	1 809		
TOTAL GENERAL (I + II + III)			ØN		ØP	1 809	ØQ		ØR	1 809		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES										
Immobilisations amortissables		DOTATIONS				REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements TOTAL I		M9	N1	N2		N3		N4		N5		N6
Autres Immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6		P7		P8		P9		Q1
Terrains		Q2	Q3	Q4		Q5		Q6		Q7		Q8
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2		R3		R4		R5		R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9		S1		S2		S3		S4
	Inst. gales, agenc et am. divers	S5	S6	S7		S8		S9		T1		T2
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5		T6		T7		T8		T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3		U4		U5		U6		U7
	Matériel de transport	U8	U9	V1		V2		V3		V4		V5
	Mat.bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8		V9		W1		W2		W3
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6		W7		W8		W9		X1
TOTAL III		X2	X3	X4		X5		X6		X7		X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL					NM					NO
Total général (I + II + III + IV)		NP	NQ	NR		NS		NT		NU		NV
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)				NY	Total général non ventilé (NW-NY)				NZ
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *										
			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler							Z9			Z8		
Primes de remboursement des obligations							SP			SR		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise		SAS 3 C ELECTRICITE		Néant ☒ *		
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)*	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
		- corporelles	6E	6F	6G	6H
		- Titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A	
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA	
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises	{ - d'exploitation - financières exceptionnelles	UE	UF			
		UG	UH			
		UJ	UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

Désignation de l' entreprise : **SAS 3 C ELECTRICITE**Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA									
	Autres créances clients	UX	23 710		23 710						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY	2 000		2 000						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	4 563		4 563					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC	23 849		23 849						
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	175		175							
Charges constatées d'avance	VS										
TOTAUX			VT	54 297	VU	54 297	VV				
RENOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD									
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE									
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligatoires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligatoires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus d'1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	22 313		22 313						
Personnel et comptes rattachés		8C	6 910		6 910						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	5 835		5 835						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	4 672		4 672						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	1 329		1 329						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ									
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	30 332		30 332						
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX			VY	71 390	VZ	71 390					
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL						
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD							

SOMMAIRE

ETATS FISCAUX

2

S.A.S COURIAT GRELLET EXPERTS COMPTABLES CONSEILS

Experts Comptables
Commissaires aux comptes

SAS 3 C ELECTRICITE

412 Bd Paul Langevin

66000 PERPIGNAN

Exercice du 29 mars 2019 au 31 décembre 2019

COMPTES ANNUELS



COURIAT GRELLET
Experts comptables - Conseils

COPIE CERTIFIEE CONFORME

ETATS FISCAUX

SAS 3 C ELECTRICITE
Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 412 BD PAUL LANGEVIN
66000 PERPIGNAN
849 947 676 RCS PERPIGNAN

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLÉE GENERALE ORDINAIRE DU
DU 30 JUIN 2020

Affectation du résultat

L'assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 25 261.12 euros de la manière suivante :

Origine

- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 25 261.12 euros.

Affectation

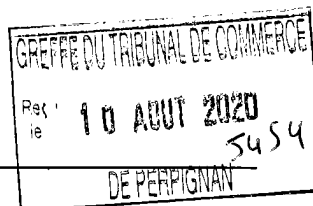
- Au compte Reserve légale : 500.00 euros.
- Au compte Report à nouveau créateur : 24 761.12 euros.

Après affectation le compte Report à nouveau créateur s'élèvera à 24 761.12 euros.



COPIE CERTIFEE CONFORME

SAS 3 C ELECTRICITE
Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 412 BD PAUL LANGEVIN
66000 PERPIGNAN
849 947 676 RCS PERPIGNAN



RAPPORT DE GESTION
SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS
LE 30 JUIN 2020

L'associé de la Société 3 C ELECTRICITE, Société par Actions simplifiée au capital de 5 000 Euros, divisé en 100 actions de 50 Euros chacune immatriculée au RSC de Perpignan, c'est réunis en Assemblée Générale Ordinaire au siège social à 412 Boulevard Paul Langevin 66000 PERPIGNAN, sur convocation faite par la Gérance.

L'assemblée est présidée par Monsieur OLIVIER Bruno.

Est présents à la réunion :

- La Société MAS CAN SALA PEDRET I MARZA, propriétaire de100 actions, Représentée par Madame OLIVIER Karine.

L'associé présent possédant 100 actions, soit la totalité des actions composant le capital social.

L'assemblée étant ainsi susceptible de délibérer valablement est déclarée régulièrement constituée.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE

Il s'agit du premier exercice de la société 3 C ELECTRICITE. Cet exercice comprend neuf mois et il s'agit d'une création d'activité.

L'activité de la société est significative et les prévisions estimées lors de la création de la société ont été atteintes.

EVENEMENTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Il est précisé qu'aucun événement important n'est survenu entre la date de la clôture de l'exercice et la date d'établissement du présent rapport.

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Il est précisé en application de l'article L 232-1 du Code de commerce, que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Pour l'exercice suivant, l'associé espère augmenter son chiffre d'affaire tout en maintenant sa marge. Le professionnalisme et le sérieux de l'équipe de la société conforte et développe la clientèle.

EXPOSE SUR LES RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Le montant du chiffre d'affaires au cours de cet exercice s'est élevé à 168 802.85 Euros hors taxes.

Les produits d'exploitation au cours de cet exercice se sont élevés à 168 803.32 Euros.

Les charges d'exploitation au cours de cet exercice se sont élevées à 138 744.70 Euros.

Les charges financières au cours de cet exercice se sont élevées à 0.00 Euros.

Les produits exceptionnels au cours de cet exercice se sont élevés à 0.00 Euros.

Les charges exceptionnelles au cours de cet exercice se sont élevées à 125.51 Euros.

A la clôture de cet exercice :

- les créances s'élèvent à 54 297.20 Euros.
- Les liquidités s'élèvent à 13 256.11 Euros.

Pour cet exercice :

- les autres achats et charges externes sont de 45 287.02 Euros.
- les impôts, taxes et versements assimilés sont de 461.27 Euros.
- les salaires et traitements sont de 13 781.89 Euros.
- les charges sociales sont de 7 097.60 Euros.
- les dotations aux amortissements sont de 1 808.86 Euros.
- Le résultat bénéficiaire de l'exercice arrêté au 31 décembre 2019 s'élève à la somme de 25 261.12Euros.

Il est précisé que la Société n'a supporté aucune dépense de travail intérimaire.

Compte tenu d'un résultat financier 0.01 euros, le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à 30 058.63 euros ;

Compte tenu des éléments ci-dessus, du résultat exceptionnel de – 125.51 euro, de l'impôt sur les bénéfices de 4 672 euros, le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 25 261.12 euros ;

Au 31 Décembre 2019, le total du bilan de la Société s'élevait à 101 651.12 euros.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2019 ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice figurent en annexe.

AFFECTATION DU RESULTAT

Affectation du résultat

L'assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 25 261.12 euros de la manière suivante :

Origine

- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 25 261.12 euros.

Affectation

- Au compte Reserve légale : 500.00 euros.
- Au compte Report à nouveau créditeur : 24 761.12 euros.

Après affectation le compte Report à nouveau créditeur s'élèvera à 24 761.12 euros.

Le Président
Monsieur OLIVIER Bruno

